

Créer une Micro Entreprise : Pourquoi choisir le régime micro-entrepreneur ?

Vous avez un projet de création d'entreprise et/ d'activité, et vous vous questionnez sur le statut Micro-entrepreneur ? AMESUD vous propose une formation pour mieux appréhender ce statut et choisir s'il est adapté à votre projet.

Public :
Porteurs de projet

Prérequis :
Maîtrise des savoirs de base et de l'outil informatique

Lieu : AMESUD à Joyeuse ou sur site

Durée : 1 journée (7h)

Dates : 2 sessions prévues
13 mai
30 septembre 2019

Horaires : 9h-17h

Nombre de participants :
6 min – 14 max

Intervenant : AMESUD

Inscription :
formation@amesud.fr

Tarif : 180 €
Possibilités de prise en charge, nous contacter.

Pour tout renseignement complémentaire :
AMESUD
1, rue de la Gare
07260 Joyeuse
04 75 89 21 51

Objectif général

Identifier les spécificités et les limites du régime Micro-entrepreneur.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

1. Identifier les caractéristiques du régime Micro-entrepreneur
2. Vérifier que ce régime est adapté à votre projet
3. Effectuer les démarches de création de la Micro-entreprise

Contenu

Le régime du micro-entrepreneur

- Les conditions d'accès au régime micro-entrepreneur
- Les aspects fiscaux de la micro-entreprise
- Les aspects sociaux de la micro-entreprise
- Les aspects juridiques de la micro-entreprise
- Les autres caractéristiques de la micro-entreprise

Les formalités de création de la micro-entreprise

- Les formalités à accomplir
- Les choix à effectuer
- Les aides à la création

Méthodes pédagogiques

Travail en groupe, apport notionnel, travail individuel, études de cas, mise en commun, débats, échanges, tour de table.

Moyens matériels

Salle 20 personnes équipée
Ordinateur et vidéoprojecteur
Paperboard

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées à l'issue la formation